

**DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION**  
**Maternelle Petite Section**  
**Rentrée 2021**

**PRESENTATION :**

Le Collège Protestant Français est un établissement de droit privé libanais conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et géré par l'association Présence Protestante Française au Liban. Tous les élèves suivent un double cursus jusqu'à la classe de 3ème. L'établissement prépare et présente les élèves aux brevets français et libanais à travers un enseignement en français et en arabe dès la petite section de l'école maternelle, ainsi qu'au baccalauréat français Option Internationale spécialité arabe incluse. La langue anglaise est également introduite dès la GS.

**MODALITES D'INSCRIPTION :**

- 1) Remplir le formulaire de pré-inscription en ligne et l'enregistrer avant de l'imprimer.  
ATTENTION : conserver précieusement la feuille indiquant votre identifiant et votre mot de passe qui vous serviront à accéder aux réponses à la date qui vous sera indiquée lors de l'entrevue (deuxième vague d'inscriptions).
- 2) Constituer le dossier :
  - Le formulaire de préinscription imprimé par vos soins
  - 2 photos d'identité de l'enfant
  - Une photo de famille (les deux parents + l'enfant + frères et sœurs)
  - Un extrait d'état civil récent (datant de moins de 6 mois) individuel de l'enfant + copie, pour les libanais uniquement
  - Un extrait d'état civil familial récent (datant de moins de 6 mois) + copie, pour les libanais uniquement
  - Une photocopie du passeport de l'enfant pour les étrangers.
  - Une photocopie du livret de famille (si disponible)
  - La fiche médicale mise à disposition sur le site dûment remplie.
- 3) Remettre le dossier complet au secrétariat des proviseurs adjoints (Madame Ghida Ghandour Hamzeh) entre 8h30 et 13h30 jours ouvrables selon le calendrier scolaire (merci de vous référer à l'alerte du site ou les modalités d'ouverture de nos bureaux sera régulièrement mise à jour). Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- 4) Régler les frais de dossier de 200 000 LL qui restent acquis à l'établissement quelle que soit la réponse finale.
- 5) Prendre rendez-vous pour les entrevues de famille : Nous recevons les deux parents et l'enfant pour **un entretien en présentiel ou par visioconférence selon la situation sanitaire du pays.**

**REPONSES AUX FAMILLES :**

J'attire votre attention sur le fait que le dépôt d'un dossier de pré-inscription ne vaut pas engagement de la part de l'établissement. Les réponses seront au fur et à mesure que les entretiens ont lieu. Les inscriptions que je prononcerai ne seront définitives qu'après règlement d'un montant de 6 000 000 LL par élève, non remboursable et correspondant à votre contribution au fonds de développement de l'établissement.

**Le Proviseur,**  
**Olivier GAUTIER**